Quarante-deuxième année. — N° 63. Un numéro : *dix centimes.* Jeudi 15 Mars 1883.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
14 Mars 1883.

Chronique générale.

L'impression produite dans le monde politique et aussi dans le monde des affaires doit être remarquée par quiconque cherche à remonter des effets aux causes.

Les manifestations tumultueuses de ces jours derniers ont profondément ému les républicains, qui ne se trompent point sur le péril qui menace la République. Les fanfaronnades de MM. Ferry et Waldeck-Rousseau ne parviennent pas à rassurer les gens qui avaient cru naïvement à la durée de l'exploitation de la France par les politiciens.

Ces manifestations sont accueillies de façon bien différente par les hommes non inféodés au régime actuel.

Les conservateurs, rentiers ou commerçants, propriétaires gros ou petits, pensent avec raison que les agitations troublant les rêves d'or de M. Grévy indiquent la fin du pouvoir qui a jeté la perturbation dans les intérêts en même temps que dans les consciences. Aussi, loin d'être alarmés, se montrent-ils satisfaits d'apercevoir enfin une issue à la situation dans laquelle le pays se débat depuis plusieurs années.

***

Hier soir, calme plat dans les couloirs des deux Chambres. On ne s'entretenait que des vacances qui semblent devoir être fixées au 17 mars pour ne finir que le 18 avril. Les députés préfèrent ne pas être à Paris pour le 18 mars. C'est peut-être prudent. Cependant rien n'est encore fixé à cet égard.

Le cabinet s'est ajourné à jeudi pour prendre une décision sur l'article vacances. On prétend qu'il préfèrerait que l'ouverture du congé fût fixée à mardi. S'il est jeté à l'eau le 18 mars, ou simplement collé au mur, il aimerait mieux l'être en compagnie de la Chambre. C'est d'un bon cœur.

***

La réunion de l'extrême gauche parlementaire qui a pour but d'organiser l'agitation révisionniste par toute la France est fixée à jeudi.

M. Waldeck-Rousseau fera-t-il charger ses collègues d'extrême gauche? Ce n'est pas l'envie qui lui en manquerait.

***

Louise Michel à Lyon. — Louise Michel est arrivée à Lyon l'avant-dernière nuit. Elle a dû faire, hier soir, dans la salle de l'Elysée, une conférence sur les arrestations opérées à Paris vendredi et dimanche, et sur les manœuvres de la police.

***

Le gouvernement était tellement persuadé que la manifestation de dimanche pouvait dégénérer en émeute, que le ministre de la guerre, d'accord avec le président du conseil, avait consigné à Versailles le 10e cuirassiers et toute l'infanterie de ligne. Des plantons avaient été placés aux gares de la rive gauche et de la rive droite pour empêcher ces militaires de se rendre à Paris.

***

Le nombre des personnes arrêtées à Paris, dans la journée de dimanche, s'élève à 48.

***

On parle beaucoup de la retraite prochaine du général Thibaudin. Ses collègues le tiennent en suspicion et l'ont mis, pour ainsi dire, en quarantaine. M. Thibaudin aurait résolu de donner sa démission.

Son successeur serait le général Campenon.

***

Les rapports des préfets arrivés à Paris, sur l'état des esprits en province, sont tout à fait alarmants.

Dans la plupart des départements on s'imagine qu'il y aura une révolution à Paris avant la fin du mois de mars, et les affaires se ressentent de cette crainte que les incidents de la dernière semaine ne semblent que trop justifier.

***

Le *National*, comme la plupart des journaux ministériels, trouve naturellement que M. Waldeck-Rousseau a été habile en rejetant la responsabilité de la manifestation de vendredi sur les monarchistes. Seulement ce journal républicain, qui ne peut, malgré tout, nier l'évidence, est obligé d'ajouter :

« Il nous semble toutefois qu'il (M. Waldeck-Rousseau) a trop oublié que, si les frais de l'émeute ont pu être faits par les monarchistes, les acteurs étaient collectivistes et anarchistes.

» Bien que ces partis ne soient pas représentés à la Chambre, ils existent dans le pays.

» Ils ont leurs journaux, leurs orateurs, leurs émeutiers de profession.

» C'est à eux que le discours du ministre aurait pu s'adresser.

» M. Waldeck-Rousseau a mieux aimé feindre de croire que les monarchistes ont tout fait. Il eût été plus sage, croyons-nous, de dire toute la vérité. »

La *Petite France*, qui est, ainsi qu'on sait, l'organe de M. Wilson, se charge de donner un énergique démenti aux paroles que le ministre de l'intérieur a prononcées samedi :

« La masse des manifestants appartenait aux corporations sans travail. Ils sont vêtus pauvrement ; nous en interrogions un grand nombre qui appartiennent aux industries de mitaines, de l'ameublement et du bâtiment, beaucoup d'ouvriers du bronze aussi. L'aspect de ces malheureux inspire une réelle pitié. »

***

Engins explosibles. — Un journal a annoncé qu'un engin explosible avait été trouvé dimanche soir, place de l'Hôtel-de-Ville, sous les pieds des chevaux de la garde républicaine.

Le *Paris* avoue que le fait est exact. Ce journal ajoute : « Nous croyons savoir que d'autres engins ont encore été trouvés depuis ; mais nous ne pouvons être plus explicite aujourd'hui. »

***

Plusieurs grands établissements de Paris ont reçu, disent les *Tablettes*, des lettres anonymes de menace, les avertissant qu'on allait employer contre eux la dynamite.

***

Le *Journal de Bergues* nous donne quelques détails rétrospectifs sur le jeune chef de bataillon Thibaudin qui a jadis résidé dans cette ville. Ils sont instructifs :

« M. Thibaudin, chef de bataillon, tenant garnison à Dunkerque et détaché à Bergues en 1864 avec la moitié du bataillon du 35e de ligne qu'il commandait, M. Thibaudin était installé alors dans un garni situé à l'étage d'une maison formant l'angle de la rue des Dames et de la Petite-Place (maison Busco).

» Pendant son sejour à Bergues, le jeune chef de bataillon chercha à fréquenter la maison de Staplande. Il y reçut le meilleur accueil, et en devint bientôt un des hôtes assidus. L'honorable M. de Staplande a été de tout temps, comme l'on sait, le chef du parti légitimiste à Bergues, et M. le chef de bataillon Thibaudin, grâce à lui, fut bientôt mis en relations avec tous ses amis. Pendant la guerre de 1870-71, passant par le pays, M. Thibaudin adressa une dépêche à un fonctionnaire des postes, grand ami de M. Staplande, pour l'inviter à venir lui serrer la main à la gare.

» A cette époque, M. Thibaudin était légitimiste.

» L'homme d'aujourd'hui est le général Thibaudin, ministre de la guerre, qui chasse les princes d'Orléans de l'armée, et que l'armée voit avec stupeur siéger dans les conseils de la République.

» Le légitimiste d'hier est un rouge d'aujourd'hui. »

***

29 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

XII

Anafesto descendit un étage, et se plaçant au balcon qui prenait vue sur le Grand-Canal, il jeta un long regard désolé sur la ville qui s'étendait à ses pieds dans sa sombre majesté. La ville était muette comme seule peut l'être cette cité unique dans le monde, où le chant cadencé des rames frappant l'eau de leur régulier battement, remplace le bruit assourdissant des voitures dans nos grandes villes. On n'entendait que le cri monotone des gondoliers s'avertissant mutuellement au moment de doubler le Canareggio avec leurs gondoles :

— *Sia premi ! — Sia Stali ! — Sia di longo !*

Ce spectacle, déjà vu cent fois, causait ce soir-là au vieillard une profonde et douloureuse émotion.

— O Venise ! s'écria-t-il en étendant les bras comme pour étreindre le fantôme de la patrie abattue, Venise, j'espérais si bien te racheter ! Est-il donc bien vrai que tu sois à jamais renversée, et que de tant de splendeurs, de gloire et de puissance, il te reste à peine un souvenir ? O Venise, j'étais peut-être ton dernier croyant et je vais renier ma foi. Venise, pardonne-moi ; mais il y a bien des années que moi aussi j'oublie que j'ai une famille. Ettore a raison. J'avais au même titre que lui charge d'âmes et je l'avais oublié. Venise, pardonne-moi. Je vais les sauver là-bas, mais je reviens. Paolo-Lucio Anafesto t'a prise au berceau il y a douze siècles et t'a donné le baptême de la gloire ; Carlo-Felice Anafesto se retrouvera près de ton lit de mort et viendra s'ensevelir dans ton linceul.

Le vieillard rentra dans l'intérieur du palais et l'on eût pu entendre le bruit de ses pas traînants, glissant péniblement sur les dalles sonores. La nuit était venue. Carlo-Felice Anafesto alluma une bougie et descendit de son pas mal assuré jusqu'à la salle basse, celle que du temps de la sérénissime République on appelait la salle des gardes. C'était à l'extrémité de cette salle, presque de niveau avec le canal, quand la mer était étale, que se trouvait la porte d'eau. A l'un des bouts de la salle, celui faisant face à la porte dont nous venons de parler, se trouvait une cheminée monumentale, où l'on n'avait certainement pas fait de feu depuis plus d'un quart de siècle. Le foyer de cette cheminée était tellement encombré de détritus de toutes sortes, que ses hauts chenets de bronze, figurant deux chimères, disparaissaient presque sous les amas d'ordures et de poussière dont une longue incurie semblait les avoir chargés. Le vieux Carlo-Felice tira à lui la tête de l'une des chimères : soudain toutes deux se déplacèrent, emportant avec elles tous les débris dont elles étaient chargées. On pouvait voir alors une large plaque de fonte qui occupait le fond de la cheminée dans toute sa largeur et montait à peu près jusqu'à la hauteur d'appui. Le vieillard s'en approcha, appuya fortement le pied droit sur l'un des ornements saillants dans l'un des angles inférieurs de la plaque, un ressort joua et la plaque tourna sur elle-même, laissant voir, derrière la place qu'elle occupait dans son état normal, un petit réduit dissimulé dans l'épaisseur de la muraille. Carlo-Felice se baissa et tira à lui, après de grands efforts, une cassette de bois de rose richement damasquinée d'or et d'argent. Le vieillard ouvrit la cassette avec une petite clef d'or suspendue à son cou, et ne put retenir un tressaillement en voyant la cassette remplie des plus beaux diamants qui aient jamais chatoyé devant les yeux avides d'un juif de Hambourg ou de Rotterdam. Il poussa un profond soupir en regardant ces richesses.

— La rançon de Venise ! dit-il.

Puis il souleva le compartiment supérieur, sous lequel s'en trouvaient deux autres tout garnis de rouleaux d'or, réunis en groupes étiquetés. Le vieillard compta les groupes, soupira encore et dit :

— C'est bien cela. Les diamants compris, il y a là plus de trois millions. Pauvre, pauvre Venise ! Il faut donc renoncer à ma chimère. Allons, le sacrifice est consommé !

En prononçant ces derniers mots, cet homme de fer sentit deux larmes glisser sur ses joues ridées. Mais ce ne fut qu'un éclair. Le vieil Anafesto remit les choses en état, ferma la cassette, la replaça dans sa cachette, fit jouer le ressort de la plaque, puis celui des chimères, et, un instant après, le foyer de la haute cheminée était de nouveau encombré de débris de toute sorte et d'une vénérable poussière qui semblait n'avoir pas été secouée depuis de longues années.

Quand tout fut à sa place, le vieil Anafesto demeura un instant pensif.

— Comment, disait-il, emporter ces richesses ? comment partir moi-même ?... Oui, c'est peut-être le moyen le plus sûr, ajoutait-il après un instant d'hésitation.

Sans attendre une seconde de plus, il sortit par la porte donnant sur la ruelle et partit de toute la vitesse de ses jambes d'octogénaire dans la direction du Rialto. Devant lui étaient arrêtés, à quelque distance, deux hommes qui cherchaient en vain à se faire comprendre d'un Vénitien qu'ils avaient arrêté au passage pour l'interroger. Les deux premiers ne parlaient qu'anglais et le troisième italien.

— Que désirez-vous ? leur demanda Anafesto en anglais.

Révolte au lycée Louis-le-Grand. — Une révolte vient d'éclater au lycée Louis-le-Grand. Le proviseur a dû requérir l'aide de la police pour rétablir l'ordre. Une vingtaine de gardiens de la paix, conduits par un officier de paix, sont entrés dans le lycée. On entend du dehors les cris des élèves.

*
* *

On écrit de Besançon, 13 mars :

« Un incendie considérable a détruit cette nuit une grande partie de l'archevêché.

» La malveillance est étrangère à ce malheur. Les archives et les documents ont été préservés. Il n'y a que des pertes matérielles. »

LES MANUELS PAUL BERT, HENRI GRÉVILLE, ETC.

La question des manuels s'aigrit et s'envenime de jour en jour.

Nous en avons des preuves à donner à nos lecteurs. Elles nous sont fournies par deux journaux de Blois, l'*Indépendant* et le *Journal de Loir-et-Cher*, qui nous racontent l'un et l'autre de bien tristes épisodes de cette lutte scandaleuse engagée entre les instituteurs qui veulent faire lire ces manuels et ceux de leurs élèves qui refusent de les lire.

Ainsi, dans les premiers jours de février, une vingtaine de garçons d'une école communale de Blois refusaient énergiquement d'ouvrir le manuel de M. Bert qu'on leur avait mis entre les mains et résistaient à toutes les injonctions et à toutes les menaces de l'instituteur. L'un d'entre eux, même, accentuait sa protestation en jetant à terre l'infect bouquin. Ce que voyant, l'instituteur lui administrait la plus vive correction. Un autre, allant prier fort respectueusement son maître de ne pas exiger de lui une lecture qui lui avait été défendue par sa famille, était renvoyé brusquement à sa place.

Plus récemment, dans une école de filles de la même ville, la même résistance était opposée à l'institutrice qui voulait lire haut ce manuel. Les petites filles se bouchaient les oreilles, tandis que la respectable dame déclamait les insanités de M. Bert. Durant plusieurs jours et à plusieurs reprises chaque jour, l'institutrice essaya d'introduire de l'ancien ministre dans l'esprit de ces pauvres enfants ; ce fut inutile : Paul Bert fut toutes les fois repoussé avec le même entrain. L'institutrice voulut se rabattre sur Mme Gréville, dont le manuel a eu également, on le sait, un grand succès de mépris des familles chrétiennes ; les petites filles ne voulurent pas plus de Mme Gréville que de M. Paul Bert, et finalement Mme Gréville dut rentrer avec M. Paul Bert dans la bibliothèque de l'école. Ajoutons que l'institutrice, exaspérée, accable de punitions et d'injures les petites révoltées. Vengeance de femme.

Mais ce n'est pas tout, ajoute notre confrère du *Journal de Loir-et-Cher* :

« Avertis par la légitime et pacifique résistance des enfants, les maîtres auraient dû abandonner leur système. On le croyait. D'abord, les enfants qui avaient résisté ont été dispensés de la lecture quand venait leur tour. Mais, aux reproches inutiles, à la condescendance apparente et au panégyrique de Paul Bert, dont le manuel était présenté comme le « livre par excellence », a succédé un système de violences et de voies de fait envers plusieurs enfants : « coups de règle en fer, coups de pied et autres mauvais traitements du même genre ». Les enfants ne se sont pas départis du plus grand respect pour leurs maîtres.

» L'un d'eux, orphelin de père et de mère, a dit seulement à celui qui le frappait : « Monsieur, si j'avais mon père et ma mère, vous ne me traiteriez pas ainsi. » Plusieurs de ceux qui avaient été frappés ont été priés de n'en rien dire.

» Ces faits extrêmement graves sont de notoriété publique à Blois. »

Sur le même sujet, on écrit d'Auxon au *Progrès national*, de Troyes :

« L'instituteur d'Auxon a demandé à son inspecteur la conduite qu'il fallait tenir vis à vis d'un enfant qui ne voulait pas se servir du Manuel Compayré. L'inspecteur a jugé que le cas était grave, car il en a référé au ministre de l'instruction publique. Le ministre a répondu que, puisque l'élève ne voulait pas se soumettre aux règlements scolaires, il n'y avait qu'une chose à faire : l'expulser immédiatement de l'école, obliger le père à lui donner l'instruction requise et l'assujettir aux examens annuels. Or, le père du petit rebelle, sachant à peine lire et écrire, comment fera-t-il l'instruction de son fils ? L'obligera-t-on à prendre chez lui un professeur ? C'est impossible ; il vit du travail de ses mains, et, par conséquent, ne pourrait supporter une pareille dépense. Que fera donc la commission d'examen ? Supposez que l'enfant se présente devant elle et n'obtienne pas le nombre de points suffisant, condamnera-t-on le père à l'affichage, à l'amende et à la prison ? »

CONFLIT A TUNIS.

On télégraphie de Tunis, 12 mars :

« Hier, à la Goulette, un Italien a frappé et grossièrement insulté un soldat français en faction. Immédiatement arrêté, il fut conduit au poste. M. Bonelli, vice-consul d'Italie, apprenant l'arrestation d'un de ses nationaux, est venu sommer le caporal et les soldats de lui remettre l'Italien coupable. Ces derniers eurent la faiblesse de lâcher leur prisonnier.

» Quand le général eut connaissance de ce qui s'était passé, il a fait sommation au consul d'Italie d'avoir à lui remettre l'homme qui a insulté un soldat français. »

Et si le consul ne veut pas le rendre ?

Ce n'est pas la première fois que les agents italiens protègent leurs nationaux qui insultent nos soldats ; on sent que l'Italie cherche des conflits avec la France à laquelle elle ne pardonne pas l'occupation de la Tunisie.

CONFLIT AU MAROC.

Un autre conflit menace de se produire au Maroc, avec l'Angleterre. Huit femmes juives auraient été fouettées par les ordres et en présence du consul anglais. Les consuls de France, d'Espagne et des Etats-Unis auraient protesté et transmis leurs protestations à leurs ministres résidents à Tanger.

Nous ne connaissons ces faits que par une dépêche de la *Lanterne*, et nous ne comprenons pas de quel droit le consul anglais a pu donner de pareils ordres et pratiquer une justice aussi sommaire.

ÉTRANGER

LES ANARCHISTES EN ESPAGNE.

La police espagnole a fait trente-trois nouvelles arrestations à Xérès. Sur l'un des prisonniers on a trouvé le sceau, les armes et les statuts de la *Main-Noire* ; sur un autre une proclamation excitant les ouvriers à se soulever contre la bourgeoisie. « Nous vous confions, chers compagnons, dit ce manifeste, le soin de continuer notre œuvre et de défendre la grande et sainte cause de l'humanité. »

Le nombre des anarchistes arrêtés s'élève aujourd'hui à 2,000 environ.

La gendarmerie et les troupes poursuivent activement quelques bandits réfugiés dans les montagnes, et qui extorquent de l'argent aux propriétaires en les menaçant de mort.

La *Epoca* donne une nouvelle grave : elle annonce qu'on a saisi à Xérès des copies de documents établissant l'entente des anarchistes d'Espagne avec ceux de Paris. Ce fait ne nous étonne pas ; car nous croyons que les anarchistes de tous pays s'entendent parfaitement et sont en relations suivies.

Nous ajouterons, avec plusieurs journaux étrangers, qu'on considère la situation en Espagne comme très-grave, et qu'il faut s'attendre à voir un mouvement politique se greffer sur l'agitation anarchiste. Nous trouvons, en effet, un journal espagnol qui prêche ouvertement le renversement de la monarchie. La *Discussion* déclare que la seule cause du développement des sociétés secrètes en Espagne doit être cherchée dans les mauvaises conditions économiques et la déplorable administration du pays : « Il n'y a que la République, ajoute-t-elle, qui puisse apporter un remède à nos maux ! »

Si dans la situation présente, en face des complots et des sociétés secrètes, la presse peut tenir pareil langage, le trône de don Alphonse ne paraît plus bien solide.

Est-ce que l'Egypte n'a pas fait un essai de République, il n'y a pas encore bien des années, et ne se rappelle-t-on pas la chute ridicule de cette forme de gouvernement ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 mars.

La Bourse est plus faible qu'hier ; toutefois les cours de clôture sont en légère reprise sur les prix en baisse.

Le 5 0/0 demeure à 115.35 ; le 3 0/0 à 81.70 ; l'amortissable à 82.20.

L'Italien est plus faible à 89.20.

Malgré les agitations de la politique, le public n'abandonne pas les opérations sérieuses, telle que les arbitrages sur les obligations du Foncier.

On pratique beaucoup en ce moment celui qui consiste à vendre les obligations à cote 3 0/0 de la Ville (emprunt 59 et 71), qui donnent 12 fr. et cotent dans les 400, soit 33 fr. 33 par unité de vente. Et l'on achète les obligations communales 1879 du Foncier qui valent 440, soit 15 fr. de revenu, soit un prix de 29 fr. 33 par unité de rente.

Soit un bénéfice net de 4 fr. par unité de rente, que rapporte cet arbitrage, soit 60 fr. par obligation communale.

Opération avantageuse comme on le voit.

Le Crédit Foncier se tient à 1,335.

Les Chemins français sont en réaction, comme la plupart des valeurs : le Lyon à 1,585 ; le Nord à 1,850.

La Banque de France cote 5,400.

Le Lyonnais est à 565, sans grands changements.

La Banque de Paris cote 1,020 ; le Gaz est à 1,527 ; le Suez résiste mieux à 2,420.

L'Autrichien et le Lombard sont comme hier, le premier à 717, le second à 308.15.

En résumé, la tendance n'est pas brillante, toutefois on soutient certaine résistance à la baisse.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ITINÉRAIRE DU CONSEIL DE RÉVISION DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Le Conseil de révision du département de Maine-et-Loire tiendra ses séances, dans chaque chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur, aux jours et heures ci-après, pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1882, et de ceux des classes de 1880 et de 1881 qui ont été l'année dernière ajournés à un nouvel examen.

Avril.

Doué, le jeudi 26 avril, à 2 heures.

Vihiers, le vendredi 27 avril, à midi.

Montreuil-Bellay, le samedi 28 avril, à 1 heure 1/2.

Mai.

Saumur (Nord-Est), le mardi 15 mai, à 1 heure 1/2.

Saumur (Sud), le mercredi 16 mai, à 9 heures.

Détenus à la maison centrale de Fontevrault, le jeudi 17 mai, à 1 heure, à la maison centrale.

Saumur (Nord-Ouest), le vendredi 18 mai, à 9 heures.

Gennes, le mercredi 23 mai, à 1 heure.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, jour des Rameaux, à l'occasion de la fête des Récollets, la musique de l'Ecole mutuelle exécutera, à 4 heures du soir, dans le Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

1. *Les Bréhémoniais*, pas redoublé.. FAVRE.
2. *La Rose*, mazurka..... FAVRE.
3. *Les Paysans*, chœur à 4 voix..... SAINTIS.
4. *Ernestine*, schottisch..... MARIE.
5. *Tambours et Clairons*, pas redoublé MARIE.

— Monsieur, dit l'un des Anglais, nous sommes bien en peine de regagner notre navire qui est en partance.

— Où est amarré votre navire ?

— Au quai des Esclavons.

— Venez, je vais vous y conduire.

Chemin faisant, Anafesto apprit que le navire auquel appartenaient les deux marins était un brick anglais qui levait l'ancre cette nuit-là même et faisait route pour Marseille. Ces nouvelles changèrent complètement les plans du vieillard. Aussi, quand il arriva au quai des Esclavons, au lieu de quitter les marins, Anafesto monta à bord avec eux.

Un homme de haute taille, qui se promenait sur le pont, s'approcha d'Anafesto.

— Pardon, monsieur, lui dit le vieillard, je désirerais parler au commandant de ce navire.

— C'est moi, monsieur, lui répondit le marin.

— Je suis bien à bord du navire à vapeur le *Fly* ?

— Oui, monsieur.

— Qui fait bientôt route pour Marseille ?

— Nous levons l'ancre cette nuit même.

— Alors, monsieur le capitaine, ajouta Anafesto, permettez-moi de vous demander un entretien particulier.

— Rien de plus facile, monsieur, répondit le marin. Entrez ici, ajouta-t-il en le conduisant dans le salon du bord qui régnait sous la dunette.

— Monsieur, dit Anafesto, après s'être assuré que le capitaine et lui étaient bien seuls, vous êtes anglais et marin, deux titres à ma confiance.

— Vous avez raison, monsieur, répondit le capitaine, flatté à la fois dans son amour-propre national et dans son orgueil professionnel.

— Je viens, continua Anafesto, vous livrer plus que ma vie : mon honneur et le salut de ma famille.

Le descendant des anciens doges raconta alors sa lamentable histoire et celle de son fils. Lui pouvait certainement quitter Venise, mais il craignait les lenteurs et les tracasseries de la police autrichienne pour lui délivrer des passe-ports ; même, tout allât-il au mieux, les formalités de la paperassière administration de Sa Majesté Catholique entraînaient des délais qu'il ne pouvait pas subir. Il voulait donc partir cette nuit même ; sa bonne fortune lui faisait rencontrer un vapeur qui pouvait le conduire rapidement à son lieu de destination. Il offrait donc une somme considérable au capitaine du *Fly*, s'il voulait le prendre à son bord et toucher à Nice pour l'y déposer.

(*A suivre.*) ÉDOUARD DIDIER.

Les Femmes-Soldats.

Si Dieu, dans son arrangement des choses d'ici-bas, n'a point fait la femme pour coiffer le képi, brandir le sabre, décharger le revolver, mais bien pour être le tendre soutien de l'homme dans ses mille luttes sur la terre, Dieu a parfois aussi fait une exception et ajouté aux dons de la femme, je ne dis pas le patriotisme de l'homme, toutes l'ont en partage, mais la bravoure qui permet de mettre en action l'amour de la patrie.

Oui, la France, comme Athènes et Rome, a des héros féminins, a des femmes-soldats.

Il est intéressant pour le chercheur du vrai, du beau, du grand, de fouiller les bibliothèques ; on est récompensé de la fatigue de soulever et feuilleter de gros in-folios.

Tout dernièrement, il nous a été donné la joie dans nos recherches, non pas de découvrir des femmes-soldats, nous savions qu'elles existent, mais de trouver et pouvoir suivre jusqu'au bout la trace de quelques-uns de leurs exploits patriotiques.

Inutile de remonter beaucoup les degrés du passé ; les temps contemporains, comme les temps plus lointains, nous fournissent quelques noms, et voilà qui nous suffit à justifier notre titre : les femmes-soldats.

Nous laisserons de côté les grands noms historiques que tous connaissent, pour ne nous occuper que des guerrières restées dans l'ombre et qui méritent bien l'honneur d'en sortir.

Détachons au hasard deux héroïnes de notre liste :

Notre première figure appartient au bataillon de la Révolution et du premier Empire. Nous la nommons Mme veuve Brulon, fille, sœur et femme de militaire, née Duchemin, le 20 janvier 1772, à Dinan (Côtes-du-Nord), morte aux Invalides, le 13 juillet 1859, à quatre-vingt-sept ans. Ce fut une vraie brave celle-là. Comment mieux le prouver ? elle était *sous-lieutenant* et *chevalier de la Légion-d'Honneur*. Le roi Louis-Philippe lui rendit visite à l'hôtel des Invalides. Il était vraiment curieux et beau de la voir dans sa petite voiture (car ses blessures lui interdisaient la marche), vêtue de l'uniforme d'officier, képi galonné sur la tête, la croix sur la poitrine, se promener au soleil autour des canons qui décorent l'entrée de l'asile des vieux défenseurs de la patrie. Voici en quelques mots le fait dominant de ses états de service. C'était en Corse, en 1794. Les Français, assiégés dans le fort de Gesco, près de Calvi, par les Anglais, s'y défendaient avec héroïsme. « Plus de munitions ! s'é-

Nous annoncions hier la nomination à l'école communale de la Cour des Cordeliers, à Angers, de M. Bellanger, directeur de l'école communale des Ponts. Il est remplacé à Saumur par M. Raveau, instituteur à Thorigné, arrondissement de Segré.

Température. — Un avis du bureau météorologique de New-York, en date du 11 mars, annonce qu'une dangereuse tempête touchera aux côtes nord de la France entre le 12 et le 14 mars. Neige, givre, bourrasques.

La réduction de 40 0/0, faite autrefois par l'administration des chemins de fer de l'Etat sur les distances inférieures ou égales à 50 kilomètres, s'étend maintenant à tous les parcours.

On se rappelle que cette mesure concerne exclusivement les billets d'aller et retour ; elle n'en est pas moins un progrès sensible dont le public doit féliciter l'administration.

Le ministre de l'instruction publique vient de faire parvenir à tous les proviseurs de lycées et collèges et à tous les directeurs d'écoles et d'institutions l'ordre de consacrer une demi-heure, une fois au moins par mois, à entretenir les enfants au sujet de la protection qu'ils doivent accorder aux petits oiseaux. Les maîtres feront connaître à leurs élèves qu'il est interdit de dénicher les oiseaux et que non-seulement ils peuvent être punis d'emprisonnement, mais que leurs parents, qui sont civilement responsables, peuvent être condamnés à une forte amende.

Sous le titre : *Les Femmes militaires*, nous avons publié récemment en feuilleton un article dû à la plume de M. Jean Alesson, de la Société des Gens de Lettres, rédacteur en chef de la *Gazette des Femmes*. Cette revue, qui a fait défiler devant nous les héroïnes ayant figuré, à différentes époques, dans nos armées et sur les champs de bataille, a vivement intéressé nos lecteurs. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à accueillir dans nos colonnes une œuvre du même genre, mais s'occupant spécialement de deux femmes célèbres que nous n'avons fait qu'entrevoir, Mme veuve Brulon et Jeanne Bonnemère. Ce nouveau récit, intitulé *Les Femmes-Soldats*, que nous publions aujourd'hui, est de M. Raoul Bonnery, de la Société des Gens de Lettres, lequel nous a déjà donné certaines petites productions qui ont été généralement fort goûtées.

Concert au Puy-Notre-Dame.

On nous écrit du Puy-Notre-Dame, le 13 mars :

« Monsieur le Rédacteur,

» Dimanche dernier, le Puy-Notre-Dame était en fête.

» La Musique municipale de notre ville, avec le concours de deux sympathiques artistes saumurois, Mme de Becque et M. Chevreau, donnait un concert où chacun a rivalisé de verve et d'entrain.

» Le programme de cette fête musicale était fort varié.

» Notre musique a d'abord joué un morceau d'ouverture ; puis, pendant la séance, *Boléro*, *Zobéïde* (valse), la *Poule aux œufs d'or* (fantaisie), et termina le concert par la *Polka des Grelots*.

» Ces différents morceaux ont été exécutés avec ensemble, sans atteindre cependant la perfection ; aussi notre musique municipale, qui ne date que de deux années, doit-elle être fière de ce succès et remercier son excellent chef de musique, M. Deroiteau, qui la dirige avec tant d'intelligence et de dévouement.

» M. Grellepois, doué d'une fort jolie voix, a chanté avec beaucoup de goût la romance *T'en souvient-il, mignonne*, puis la *Brésilienne*, duo, avec M. Hardouin ; ce dernier possède également un fort bel organe.

» M. Cornilleau s'est fait entendre dans le *Cigare*, chansonnette.

» M. Diard dit fort gentiment la chansonnette ; il a été très-applaudi dans *le Jardin du Luxembourg*, et dans *Rentrons bras-dessus bras-dessous*, le succès de Judic. Il a été bissé ; c'était justice, car il interprète finement et avec beaucoup d'aisance et de naturel.

» Deux scènes comiques, l'*Alsacienne dans le pétrin* et *En chemin de fer* ont été jouées très-drôlement par M. Gaudin. Encore un effort, et M. Gaudin sera un comique excellent.

» *Une Revue à Trépigny-les-Oursins*, opérette, a été interprétée par MM. Grellepois, Diard et Sancier, qui ont rivalisé d'entrain et qui ont fait rire aux larmes toute l'assistance.

» M. Chevreau, accompagné par Mme de Becque, a exécuté admirablement la fantaisie sur la *Muette de Portici*, une *Fantaisie-Ballet* et la fantaisie sur *Faust* ; il a montré qu'il pouvait jouer les difficultés sur son violon. Ces deux excellents artistes ont charmé tous les spectateurs et ont été applaudis chaleureusement. Leur réputation les avait précédés depuis longtemps parmi nous.

» Dans cette soirée, une quête a été faite au profit des pauvres. Donc, bonne journée pour tous. Nos remerciements les plus sincères à Mme de Becque et à M. Chevreau qui sont venus au Puy-Notre-Dame s'associer à une bonne œuvre.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

» X. »

Le Mans.

L'*Union de la Sarthe* annonce que, la nuit du 8 mars, deux superbes *drapeaux blancs* ont flotté majestueusement sur les grilles de la Préfecture de la Sarthe : l'un sur la place de ce nom, l'autre rue aux Lièvres. Le 9 au matin, vers sept heures, la domesticité de M. le docteur-préfet Dumonteil est venue, en grand émoi, décrocher le noble emblème ; nous le savons sciemment, car la piste des pas a été trahie par la neige qui recouvrait le sol.

La rougeole sévit en ce moment avec une grande intensité au Mans et dans la banlieue.

THÉATRES.

La représentation du *Trouvère* à Angers.

Nous lisons dans le *Patriote* :

« Je ne crois pas que nous ayions jamais eu à Angers de meilleure représentation de cet opéra.

» M. Robert possède une belle voix de fort ténor, il chante facilement, sans effort, et dès le début de la pièce une salve d'applaudissements bien nourrie est venue accueillir la sérénade qu'il dit de la coulisse. Son succès a été très-franc et je suis heureux de le reconnaître très-mérité. Il ne pourra que s'affirmer dans le *Prophète*, rôle qui doit convenir admirablement au talent et à la voix de cet artiste sur lequel je reviendrai en rendant compte de la représentation du chef-d'œuvre de Meyerbeer.

» Mme Sbolgi n'était point tout à fait une inconnue pour nous. Sa voix, quoique un peu fatiguée, est encore chaude et vibrante, le médium semble faible, mais les notes basses et hautes sortent avec une ampleur qui saisit le public et appelle les bravos. On ne les a pas ménagés à la *Bohémienne*. J'ajouterai que Mme Sbolgi n'a pas seulement chanté ce rôle avec une réelle virtuosité vocale, elle l'a encore joué en véritable actrice.

» Les artistes de notre troupe d'opéra-comique ont vaillamment fait leur devoir.

» Merveilleuse de grâce et de style, Mlle Seveste a été applaudie à diverses reprises, et M. Gheleyns a trouvé samedi son meilleur succès de l'année. M. Choppin, de plus en plus en voix, mérite aussi sa part d'éloges. N'oublions pas Mlles Reuters, rappelées avec enthousiasme après un ballet admirablement dansé.

» En somme, excellente soirée qui nous assure une fin de saison des plus brillantes. »

Lundi, la représentation du *Trouvère* à Saumur, qui avait attiré beaucoup de monde, a été non moins brillante que celle d'Angers, et nous n'avons que des éloges à adresser à tous les artistes. La seule différence, c'est que le fort ténor, à son grand morceau de la scène du *Miserere*, véritable casse-cou musical, l'écueil des chanteurs, a lancé un éclat de voix qui n'a pas été sans produire dans le public une émotion passagère. Tout le reste a marché à la satisfaction générale.

CONSEILS ET RECETTES.

Guérison du rhume de cerveau. — D'après un de nos confrères, on peut guérir l'une des indispositions les plus fréquentes, les moins guérissables, les plus désagréables, c'est-à-dire le coryza, le fameux rhume de cerveau. Et voici comment :

Procurez-vous cinquante grammes de poivre cubèbe concassé. Mettez-les dans une pipe neuve de deux sous, allumez et fumez. Ce n'est pas mauvais et le rhume ne résiste pas à ce traitement.

Quant à vous, mesdames, qui ne pouvez fumer la pipe, répandez sur le feule poivre cubèbe et aspirez.

Il n'est jusqu'aux chanteurs attaqués par les granulations de la gorge, qui ne se trouvent bien de ce traitement.

Le remède vient d'être découvert. C'est donc le moment d'en user.

Notre sang contient du fer, plus ou moins, suivant les individus. Il est plus riche en fer et aussi plus fortement coloré chez les individus robustes et bien portants que chez les faibles et les délicats. Voilà pourquoi l'*eau ferrée* est bonne à boire pour les enfants pâles et chétifs, pour les femmes dont le sang est appauvri et en général pour tous ceux qui ont besoin d'être fortifiés. On peut préparer l'*eau ferrée* en plongeant à plusieurs reprises un morceau de fer rougi au feu dans un vase contenant de l'eau ; ou bien, en versant sur une poignée de clous rouillés un litre d'eau bouillante, qu'on retire au bout de vingt-quatre heures et qu'on emploie sans l'avoir filtrée, car la filtration lui enlèverait toutes ses propriétés. Le moyen le meilleur et le plus simple consiste à mettre une poignée de clous dans une carafe remplie d'eau ; on remue avant de boire et l'on renouvelle à mesure qu'elle est bue.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 mars :

Texte. — Marianne Brébiet (nouvelle), par M. J. Girardin. — Elne (Pyrénées-Orientales). — La Prière de Képler, par M. de Quatrefages, de l'Institut. — La Mère de Marc-Aurèle. — Une Garniture de boutons, scène de l'opéra des *Deux petits Savoyards*, par M. Ed. Garnier. — Réponse à un jeune commerçant, par M. E. Charton. — La Foire de Séville. — Les Pérégrinations de Camarade, nouvelle (suite), par Mme J. Colomb. — Disques crucifères, par M. Charles de Linas.

Gravures. — Les Pêcheuses de crabes, peinture de Beyle. — Le Cloître en marbre blanc d'Elne. — Dominitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle, d'après les monnaies frappées à Nicée de Bithynie. — Boutons d'habit représentant quelques scènes des *Deux petits Savoyards* (collection de M. le baron Pérignon). — La Foire de Séville. — Disque crucifère de la collection de M. le baron Seillière.

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre *gratuitement* à nos lecteurs son *Traité de Médecine pratique* (8e édition). Il y expose sa *Méthode* consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la *guérison* de toutes les *Maladies Chroniques* (hernies, hémorrhoïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie, de matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau, etc.). Ecrire quai Saint-Michel, 27, à Paris.

Voir, à la 4e page : *Les Magasins du Printemps*, de Paris.

Paul GODET, *propriétaire-gérant*

cria le chef avec désespoir ; nous sommes perdus ! — Vous êtes sauvés ! riposta fiévreusement une voix. — Qui a parlé ? demanda le chef. — « Moi ! » répondit la vaillante Mme Brulon, alors caporal-fourrier au 42e régiment d'infanterie. Et, quoique blessée, elle s'élance hors du fort. Il est minuit. Où va-t-elle ? Quelques heures plus tard, le fort approvisionné reprenait la lutte et forçait l'ennemi à se retirer en débandade. Qu'avait donc fait Angélique Brulon ? Trompant les assiégeants, elle avait réussi à traverser leurs lignes, à se jeter dans Calvi. Là, comme fait en Afrique le marabout à l'heure du danger, elle avait prêché la guerre sainte, et les femmes, à sa voix, s'étaient chargées de plomb, de poudre et, sous sa conduite, se dérobant à l'ennemi, avaient apporté de quoi charger les fusils du 42e de ligne.

Seconde figure : Jeanne Bonnemère. Elle prend place dans le bataillon des contemporains.

Saluons cette tête de quatre-vingts ans et cette poitrine couverte de six décorations.

Jeanne Bonnemère est née à Villeneuve-d'Agen (Lot-et-Garonne), le 18 avril 1806 ; mariée à seize ans, cantinière à dix-neuf ans, au 21e de ligne.

L'étape guerrière de la vie de Jeanne Bonnemère commence en 1848 dans les insurrections de Marseille et de Paris, que son régiment aide à combattre.

1849 arrive. Notre cantinière, bonnet sur l'oreille, baril d'eau-de-vie en bandoulière, marche sur Rome, où elle entre avec son régiment le 2 juillet.

1854 paraît avec de sourds grondements de canon du côté de la Crimée. Jeanne Bonnemère (une fois le cartel lancé à la Russie par la France et l'Angleterre) reprend son bonnet de police et son petit tonneau, et la voilà voguant sur la Méditerranée. Son régiment, le 20e de ligne, assiste à Balaklava, à la Tchernaïa, à la prise de Sébastopol, où il entre avec son drapeau troué comme un crible. Bien entendu, Jeanne Bonnemère fut présente à toutes ces parties de plaisir où, si elle ne laissa point la vie, ce ne fut pas faute d'avoir couru les rangs, remontant le moral des soldats par un verre de cognac.

En 1870, le lourd pas des Allemands foulant le sol français la fit bondir de rage dans son humble maisonnette de Saint-Maur-les-Fossés (Seine), où elle vivait de la petite retraite que lui avaient valu trente ans employés à verser l'eau-de-vie aux braves troupiers de France. Elle avait alors soixante-quatre ans et cinq médailles sur la poitrine. Mais qu'est-ce que soixante-quatre ans sur une tête, quand pour faire redresser cette tête qui s'incline, quand pour rajeunir des jambes qui deviennent paresseuses, on est de ceux qui peuvent se dire : « J'ai du cœur au ventre ! » Bonnemère tira de l'armoire ses guêtres et partit pour la frontière. La voilà ambulancière à Sarreguemines. Elle assiste aux batailles de Borny et de Gravelotte ; là, elle est prisonnière ; elle s'échappe et revient sous Metz, où la capitulation la jette de nouveau aux mains allemandes. Elle s'évade encore et rejoint l'armée d'Orléans. Lorsque la mitraille crache à Artenay, elle est là avec son tablier d'ambulancière. Quand Orléans est au pouvoir de l'ennemi, elle fait, dans une église, la soupe aux Français pris. Quand la ville revient en notre pouvoir, le préfet la charge d'une lettre pour le gouvernement de Paris. Un double de cette missive est confié à un soldat déguisé qui ira à Paris par un autre chemin. Bonnemère et le fantassin furent arrêtés aux environs de Créteil. Bonnemère et son camarade furent conduits au chef allemand, mais la brave Jeanne sut, en route, manger la lettre ; et quand on la mit en costume de Vérité sortant de son puits, on ne trouva rien ; son compagnon, moins habile, laissa surprendre sa lettre et fut fusillé.

L'Etat, en 1871, lui a décerné une médaille d'or comme récompense de sa belle conduite. La voilà donc chamarrée de six décorations. Elle est vraiment belle quand, aux jours de fête, elle passe portant, au-dessus des médailles de Rome, Baltique, Crimée, la médaille militaire et la croix de Turquie (ordre de Medjidié).

Elle a été désignée pour la croix à Gravelotte.

Aujourd'hui, pauvre, mais fière, elle vend des fleurs aux Halles.

Allez la voir, et si elle vous lance un juron parce que vous ne lui donnerez pas de son bouquet le prix qu'elle en voudra, ne vous en fâchez pas ; honneur aux femmes-soldats !

Raoul BONNERY,
Membre de la Société des Gens de Lettres.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

(6e année)

Subventionnée par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, par le Conseil Général de Maine-et-Loire et le Conseil Municipal d'Angers.

DIMANCHE 18 MARS 1883
à 1 heure 1/2 très-précise.

Dernier Grand Concert de la saison

LA DAMNATION DE FAUST
De Hector Berlioz.

Mlle JEANNE HURÉ
De la Société des Concerts du Conservatoire, des Concerts Pasdeloup, Colonne et Lamoureux

MM. GHELEYNS, ISAAC

Les Chœurs de la Société Sainte-Cécile

On peut, dès aujourd'hui, retenir des places, chez le concierge du Cirque.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 MARS 1883.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précte		
3 °/₀	81 60	81 87	»	»
3 °/₀ amortissable	82 25	82 50	»	»
4 1/2 °/₀	110 »	110 »	»	»
5 °/₀	115 30	115 40	»	»
Obligations du Trésor	508 »	508 »	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	506 »	508 »	»	»
Bons de liq. départementaux	518 »	517 »	»	»
Banque de France	5400 »	5400 »	»	»
Comptoir d'escompte	972 50	972 50	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1337 50	1340 »	»	»
Crédit de France	42 50	40 »	»	»
Crédit mobilier	380 »	385 »	»	»

Valeurs au comptant	Dernier cours.	Clôtur° précte		
Est	720 »	720 »	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1581 25	1600 »	»	»
Midi	1095 »	1105 »	»	»
Nord	1855 »	1850 »	»	»
Orléans	1260 »	1265 »	»	»
Ouest	790 »	795 »	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1530 »	1530 »	»	»
Canal de Suez	2420 »	2430 »	»	»
C gén. Transatlantique	447 50	440 »	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôtur° précte		
			»	»
OBLIGATIONS.			»	»
			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	501 »	502 »	»	»
— 1865, 4 °/₀	520 »	515 »	»	»
— 1869, 3 °/₀	401 25	401 25	»	»
— 1871, 3 °/₀	393 »	394 »	»	»
— 1875, 4 °/₀	515 »	516 50	»	»
— 1876, 4 °/₀	514 50	514 »	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	245 »	243 »	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	526 50	524 »	»	»
Obligations communales 1879	436 »	430 »	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clotur° précéte		
Obligat. foncières 1879 3 °/₀	435 »	434 »	»	»
Est	359 50	360 50	»	»
Midi	357 50	359 »	»	»
Nord	366 50	367 »	»	»
Orléans	364 »	365 »	»	»
Ouest	357 »	358 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	367 »	368 »	»	»
Paris-Bourbonnais	364 25	366 »	»	»
Canal de Suez	565 »	565 »	»	»

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — — (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur (départ)	5 50	9 »	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45
Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 »	5 56	10 51
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	» »
Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	» »
Saumur (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21

SAUMUR - NIORT

	Omn. matin.	Mixte soir.
Saumur (départ)	5 50	5 5
Montreuil-Bellay	6 21	5 54
Thouars	7 5	7 16
Airvault	8 6	8 17
Parthenay	9 »	9 11
Niort (arrivée)	10 41	10 50

NIORT - SAUMUR

	Omn. matin.	Omn. soir.
Niort (départ)	5 29	5 40
Parthenay	7 10	7 20
Airvault	8 3	8 15
Thouars	9 8	9 45
Montreuil-Bellay	9 50	10 51
Saumur (arrivée)	10 21	11 21

MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Sem.d. soir.	Mixte soir.
Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29
Loudun	8 9	2 50	9 30
Arçay	8 34	3 14	9 50
Mirebeau	9 26	4 »	10 49
Neuville	9 55	4 25	11 17
Poitiers (arrivée)	10 31	4 56	11 51

POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Poitiers (départ)	6 »	12 55	7 10
Neuville	6 36	1 30	7 55
Mirebeau	7 3	1 59	8 25
Arçay	7 56	2 53	9 28
Loudun	8 42	3 17	10 16
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 48

Tribunal de commerce de Saumur.

DEMANDE EN RÉHABILITATION.
(Art. 607 du Code de commerce)

FAILLITE BARRIER, ALFRED.

Par requête adressée à la Cour d'appel de Caen le 5 février 1883, le sieur Barrier, Alfred, autrefois coutelier-armurier à Montreuil-Bellay, aujourd'hui gardien-chef de la Maison d'arrêt d'Argenton, domicilié dite ville, déclaré en faillite par jugement du Tribunal de commerce de Saumur en date du 7 mars 1870, a formé sa demande en réhabilitation.

Les oppositions qui pourraient être faites à la présente demande devront être formées par simple acte au greffe de ce Tribunal, dans le délai de deux mois à compter du jour de l'affiche.

Pour extrait dressé par le greffier soussigné :

(178) L. BONNEAU.

Étude de Me CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques,
Pour cause de départ,
Le jeudi 15 mars 1883, à 1 heure après midi,
A Saumur, rue Pavée, n° 4, au domicile de Mme Niepce.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, chenets, pelles et pincettes, bouteilles vides et porte-bouteilles fermant à clef ;

Pupitre, bureau, bibliothèque, vitrine, chaise en vieux chêne sculpté, pliants, tables à pieds tournés, grande quantité de volumes et divers ustensiles de photographie ;

Chaise garnie en velours bleu, chauffeuse, fauteuils, jardinière, piano, divans, tabourets de piano, petite table en bois noir, lampes, pendules, tapis, garnitures de croisée ;

Un tableau de Lebrun, aquarelles, et gravure anglaise;

Lit de fer, sommier, matelas, traversins, oreillers, table de nuit, table de toilette, guéridon, chaises, encoignure, petit buffet, étagère et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(167) CH. MILLION.

A VENDRE
BON ET FORT CAMION
S'adresser au bureau du journal.

Étude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
UN JARDIN
Avec Pavillon et Cave,
Situé à Saumur, rue de la Gueule-du-Loup.
S'adresser à Me GAUTIER, notaire.

Étude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
UNE MAISON BOURGEOISE
Sise à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
S'adresser, pour traiter, au notaire.

A VENDRE
UN TERRAIN
PROPRE A LA CONSTRUCTION
Situé à Saumur, rue Fardeau.
S'adresser à Me GAUTIER, notaire.

Étude de Me HÉDELIN, notaire à Angers, place des Halles, n° 9.

A VENDRE
A L'AMIABLE
LA FERME
DES TROIS-ORMEAUX
Située à la porte de Saumur, commune de Villebernier.
CONTENANCE : 12 hectares 47 ares 50 centiares.

MESSAGERIES
DE
SAUMUR AUX ROSIERS

BABOU
Hôtel de l'Espérance, rue du Pavillon, Saumur ;
Aux Rosiers, chemin de la Croix.

LE PULICIDE
DESTRUCTEUR INFAILLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUY, *rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.* (179)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
MAISON avec JARDIN
Rue de la Petite-Douve, n° 19.
S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (720)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. BAUDU, marchand tailleur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers,

Rue d'Orléans, 12.

PLACIER

Une Maison de Mercerie de gros demande UN PLACIER.
S'adresser au bureau du journal.

Mme MIGNOT,
Professeur de piano,
Se met à la disposition des familles pour donner des répétitions de *français* avec ses leçons de piano.
Saumur, Grande-Rue.

Une Maison de commerce demande un **jeune homme** de 14 à 17 ans. Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un **garçon de Magasin** de 18 à 25 ans.
S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME demande un emploi de **comptable** dans une maison de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

Mme LORRAIN, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une **bonne apprêteuse** pour les Modes.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

Me LE RAY, avoué à Saumur, demande de suite **un petit clerc**, sachant bien écrire.

UN JARDINIER, muni de bons certificats, **demande une place** pans une maison bourgeoise.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
MAISON
Contenant douze chambres à feu,
Avec Jardin,
Rue de la Visitation, n° 92.
S'adresser à Me LE BARON, notaire, successeur de Me LAUMONIER. (19)

PETITE IMPRIMERIE commerciale située à Paris, sur un boulevard ; elle produit net 6,000 fr. par an, loyer payé. — Prix très-modéré. — Position certaine pour un jeune ouvrier typographe actif et travailleur. S'adresser à M. H. ROUVIÈRE, Agence Havas, rue N.-D. des-Victoires, 34, Paris.

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
PARIS
INAUGURATION
DES
NOUVEAUX MAGASINS
comprenant toute la façade sur la Rue du Havre, une partie du Boulevard Haussmann, toute la longueur sur la rue de Provence et partie de la rue Caumartin.

Vient de Paraître
le **Catalogue général illustré,** *lequel sera adressé* **gratis et franco** *à toute personne qui en fera la demande par carte postale ou lettre affranchie adressée à*
MM. JULES JALUZOT & Cie
Paris
Sont également envoyés **franco,** *les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du PRINTEMPS.*

EXPÉDITIONS FRANCO de Port de tout Achat au-dessus de 25 francs.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
Le **PRINTEMPS** se charge pour le compte de tous ses Clients **sans autres frais** que le remboursement des droits de timbre et de courtage à l'agent de change, de l'achat et de la vente **au comptant** de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris, ainsi que de l'encaissement **gratuit** de tous les Coupons échus. — Le produit de ces valeurs est sur demande conservé en compte courant à disponibilité, rapportant intérêt de **3 0/0** l'an. — Un carnet de chèques est délivré aux déposants qui en font la demande.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.
LÉPICIER
RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Et d'Agriculture progressive réunis
28e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
● fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans *la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée,* etc.

L'*Hygiène pratique* est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'*Hygiène pratique*, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

JOURNAL D'AFFICHES
5e ANNÉE **DE L'OUEST** 5e ANNÉE
PARAISSANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imprimerie P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.